

# PROCES-VERBAL N° 2-2018 REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ISLETTES DU VENDREDI 16 FEVRIER

L'an deux mil dix-huit, le 16 Février à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mr José DOMINGUEZ, Maire

**Présents**: M. AUBRY M. - M. DOMINGUEZ D. - M. BAILLON – Mme CONTRERAS F.– M. DELINOTTE J.C. - M. DEVAUX E. - Mme PECHEUX A - Mme PIRES A - Mme PRUVOST D. - M. GOULET S.

Excusés: M. HURLAIN M. - Mme LEBRUN D. - M. MANGAS I. - Mme DE ANTONIO S.

**Procuration**: M. MANGAS pour M. DOMINGUEZ José

### ORDRE DU JOUR

- 1- Restructuration des locaux techniques de la Commune.
- 2- Restructuration de la salle D. VIGOUR et passage de la fibre.
- 3- Question diverses.

Mme PECHEUX Aurore est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19/01/2018 à l'unanimité.

### 1 – Restructuration des locaux techniques de la Commune

Présentation par M. AUBRY de l'état actuel des locaux et du projet d'aménagement de l'ancienne maison du gardien de la S.I.B.A.

Coût total du projet = 137 475€, dont :

- 60% subventionnable par la D.E.T.R. soit 84 485€
- 40% en autofinancement, soit 54 990€

Délibération concernant le plan de financement et l'autorisation de dépôt de demande de subvention à la D.E.T.R. Si cette dernière est moindre, le projet sera scindé en deux tranches : Réalisation de l'extension puis réhabilitation de l'existant avec des travaux réalisés par les agents.

NON: 0

Abstention: 0

**OUI: Unanimité** 

# 2- Restructuration de la salle D. VIGOUR et passage de la fibre.

Le passage de la fibre est éligible à la D.E.T.R. dans le cadre de la restructuration de la salle D. VIGOUR. Suite à la présentation de dossier, M. BAILLON propose de réaliser la partie allant de la salle au Chemin du Roy.

# Cout des travaux (devis Eurovia)

- 7 080€ H.T pour l'installation allant de la salle au Chemin du Roy

# Plan de financement possible :

- Aide publique possible à 40%, soit 2 832 €
- Autofinancement à 60% soit 4 248 €

Délibération pour l'autorisation de dépôt de demande à la D.E.T.R. pour réaliser l'installation de la salle à l'entrée du terrain Chemin du Roy.

NON: 0

Abstention: 0

**OUI: Unanimité** 

## 3 - Questions diverses

- Du fait des passages répétés de camions de bois, proposition d'interdire le Chemin du Roy côté Rue neuve aux véhicules d'un poids supérieur à 3.5T.
- 21 habitants sont intéressés par la Participation Citoyenne. Une réunion d'informations avec la Gendarmerie sera organisée prochainement.
- Confirmation de la suppression d'une classe l'an prochain à l'Ecole Michèle DROUET.
- Mercredi 21/02/2018 : réunion de la Commission Embellissement, pour les plantations jardin de la mairie, parking de l'église.
- Le prestataire de collecte des ordures ménagères pose le problème de stationnement sur l'aire de retournement à la Noue. Les habitants du hameau recevront prochainement un courrier les informant de cette situation
- Problème de vitesse aux Senades. Le projet envisagé étant trop succinct, la commission travaux se réunira courant mars pour se pencher de nouveau sur ce point.

La séance est levée à 20h15.